

COMMUNIQUE DE PRESSE

Covid- 19 : Le confinement est maintenu à l'identique jusqu'au dimanche 25 avril 2021 à minuit

Après examen de la situation sanitaire par le COMIS réuni le jeudi 15 avril 2021 et sur la base des avis médicaux et scientifiques, le confinement de la population de Wallis et Futuna est maintenu à l'identique jusqu'au dimanche 25 avril 2021 à minuit.

Avant cette date la situation sanitaire sera réévaluée pour décider des mesures à prendre à partir du lundi 26 avril 2021.

Cette décision donne le temps de consolider et d'élargir les actions de dépistage au profit de secteurs et publics choisis afin de disposer d'une connaissance améliorée de la réelle circulation du virus sur le Territoire.

Pour rappel :

Demeurent en vigueur :

- l'interdiction de déplacements individuels sauf dérogation
- les rassemblements de personnes sur la voie publique ou dans les espaces publics de plus de 3 personnes
- la fermeture des établissements recevant du public sauf dérogations
- l'interdiction des activités sociales, sportives, culturelles et cultuelles.

Sont autorisées les activités suivantes :

- entretien des espaces verts, travaux d'élagages dans un souci de protection sanitaire (lutte contre la dengue)
- travaux routiers à la demande de l'Administration dans un souci de sécurité routière
- pêche professionnelle, pêche vivrière, activités agricoles pour permettre l'alimentation de la population en produits frais
- dépannage et réparation de matériel informatique organisés sur rendez-vous uniquement pour permettre le maintien des connexions numériques.

En toutes circonstances, le port du masque est obligatoire ainsi que le respect des gestes barrières



La Cheffe des services du
Cabinet du Préfet


Elizabeth BARKA-LAMOUR